

Concours photos 2019 de Gembloux Agro-Bio Tech

RÈGLEMENT

Article 1. THÈMES

Le concours photos 2019 de Gembloux Agro-Bio Tech est organisé par le service Relations extérieures et Information sur les études de la Faculté.

Ce concours comporte trois thèmes :

A. Enseignement

Ce thème porte sur la mise en évidence des **aspects pratiques des études** organisées par Gembloux Agro-Bio Tech : activités de terrain, projets, stages bachelier/master, travail de fin d'études, thèse de doctorat, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Public concerné : les étudiants bachelier/master/master spécialisation/doctorants

B. Recherche

Ce thème porte sur les **aspects pratiques des projets de recherche** menés par la Faculté, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Public concerné : le personnel académique, scientifique et technique

C. Inside Gembloux

Ce troisième thème porte sur l'**ambiance et le cadre de vie** sur le campus de Gembloux Agro-Bio Tech.

Public concerné : l'ensemble du personnel et des étudiants.

Article 2. PARTICIPATION

Les inscriptions au concours sont ouvertes **du 24 juin 2019 au 18 août 2019**.

L'inscription au concours et l'envoi des photos s'effectuent exclusivement via le formulaire en ligne : <http://www.gembloux.ulg.ac.be/formulaire/concours-photos-2019/>

La participation au concours est gratuite.

Le concours est accessible à tous les étudiants inscrits à Gembloux Agro-Bio Tech et à tous les membres du personnel de la Faculté.

Sont exclus : les organisateurs du concours et les membres du jury.

Conditions de participation :

- Les photographies doivent **répondre à l'un des trois thèmes** ;
- Un **maximum de 3 photographies par candidat** est accepté ;
- **Une seule participation** par photographe est acceptée.

Lors de l'inscription, les informations suivantes sont demandées :

- Les coordonnées
 - Nom et prénom*
 - Fonction*
 - Adresse mail*
 - N° de téléphone
 - Service*
 - Mention « J'accepte le règlement du concours »*
- Le nombre de photos* (tous thèmes confondus)*

Et pour chaque photo :

- Thème*
- Intitulé de la photo*
- Lieu de prise de vue*
- Contexte *
- Description courte du contexte*
- Orientation de la photo*

*Sont munis d'une étoile les champs pour lesquels l'information est exigée.

Les photos téléchargées doivent être :

- en qualité JPEG peu compressée
- en 3000 pixels sur la plus grande longueur (au minimum)
- sans marge, ni inscription

Le nom du fichier contiendra :

- la lettre correspondant à la thématique (A-B-C)
- le numéro de matricule / l'identifiant du participant
- le numéro de la photo (01-02-03)

Exemple : A-S20171234-01.jpg ou C-U259783-02.jpg

Préparation des photos :

Les auteurs s'engagent à conserver les méta-données dans les fichiers transmis. Les formats 3:2 et 4:3 sont acceptés. Aucun cadre ni signature ne doit figurer sur la photographie.

L'image devra être conforme à la prise de vue originale sans ajout ou retrait d'éléments étrangers à la scène photographique, sans modification du flou, sans trucage ou autre technique visant à modifier profondément l'image. Le recadrage est autorisé dans la limite de 20% de la surface de l'image.

La retouche doit se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image (niveaux, balance des blancs,...). L'accentuation et l'augmentation de la saturation doivent rester modérées. Les photographies envoyées ne pourront pas déjà avoir été primées dans un autre concours.

Confirmation de la participation :

Toute inscription correctement enregistrée est confirmée par retour de mail qui contiendra notamment une copie des données encodées dans le formulaire (pensez à vérifier les spams!).

NB : Si un participant souhaite modifier sa candidature, il est invité à envoyer un mail à l'adresse info.gembloux@uliege.be. Sa première inscription sera supprimée au profit de la nouvelle.

Article 3. JUGEMENT

Le jury sera composé de professionnels de la communication et/ou de la photographie, d'un représentant des étudiants (Commission photo), d'un membre du personnel et de membres des autorités académiques de Gembloux Agro-Bio Tech. Le jury évaluera les envois et désignera les gagnants.

Les décisions du jury, en quelque matière que ce soit, sont sans appel.

Les principaux critères de sélection sont :

1. L'adéquation de la photo avec le thème choisi
2. L'esthétique de la photo (richesse des couleurs)
3. L'originalité de la photo (libre cours à votre imagination)

Article 4. PRIX

1er prix : 2 entrées VIP pour le Festival CenoBeats

2ème prix : 2 entrées pour le Festival CenoBeats + 10 tickets boissons

3ème prix : 2 entrées pour le Festival CenoBeats

Le Festival CenoBeats se déroulera le samedi 7 septembre 2019 sur le campus de Gembloux Agro-Bio Tech : www.cenobeats.be

Ces trois prix seront attribués pour chacune des catégories.

Les prix ne sont pas cumulables.

Article 5. COMMUNICATION

Les gagnants de ce concours seront avertis personnellement par e-mail fin août 2019.

Article 6. DROITS D'AUTEUR

En participant, le photographe :

- certifie être l'auteur des photos qu'il soumet et le dépositaire des droits sur les images concernées ;
- déclare posséder l'autorisation des personnes identifiables sur les photos ;
- accepte que ses photos soient utilisées dans le cadre de la promotion des études ou de la visibilité de l'institution (sites web, brochure, réseaux sociaux...).

En cas d'utilisation des photos, le service Relations extérieures et Information sur les études s'engage à mentionner le nom du participant en copyright.

Article 7 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les renseignements fournis par les participants peuvent être utilisés dans le cadre du concours photos ou lors de l'utilisation des photos par le service Relations extérieures et Information sur les études (copyright).

Dans tous les cas, il est rappelé que, conformément aux lois et directives européennes en vigueur et au règlement européen entré en vigueur le 25 mai 2018, relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à la protection des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les participants disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant.

En conséquence, tout participant bénéficie d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition, de rectification et de suppression pour les données les concernant, sur simple demande à l'adresse suivante : info.gembloux@uliege.be.

Aucune des informations fournies ne pourra faire l'objet d'une commercialisation.

Article 8 : APPLICATION DU RÈGLEMENT

Toute candidature de participation au Concours photos 2019 de Gembloux Agro-Bio Tech implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de ses possibles modifications d'organisation et de fonctionnement.

Contact

Service des Relations extérieures et Information sur les études

Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège

Cour des Noyers – Bâtiment 9

Tél. : [+32 \(0\)81 62 22 65](tel:+32281622265)

Email : info.gembloux@uliege.be